

Rôle de la séance publique du 26/06/2025 à 14h30

Présidente : Madame ROUSSELLE
Assesseurs : Monsieur BARLERIN et Madame PETON
Greffier : Monsieur BETTI

01) N° 2103165 **RAPPORTEUR : M. BARLERIN**

Demandeur	MINISTERE DES ARMEES	
Défendeur	M. X	BERNA AVOCATS ASSOCIES
Autres parties	PREFECTURE DE LA MOSELLE	
Témoins	M. Y	
	M. Z	

La ministre des armées demande à la cour d'annuler le jugement n° 2000389 du 7 octobre 2021 du tribunal administratif de Strasbourg qui la condamne à verser à M. X la somme de 10 462 euros pour des faits de harcèlement moral.